

## Ouvrir la voie à l'élargissement

Dans les pays adhérents et candidats, le temps de travail est plus long et les travailleurs sont exposés à davantage de risques pour leur santé et leur sécurité que dans l'UE. C'est ce qui ressort de la dernière enquête sur les conditions de travail menée par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, située à Dublin. Cette enquête fait partie d'une série de rapports contenant de nombreuses données et analyses nouvelles sur les conditions de vie et de travail dans les Etats membres actuels de l'UE ainsi que dans les pays adhérents et candidats (PAC), préparés par la Fondation en vue de l'élargissement qui aura lieu en mai 2004.

Selon l'enquête sur les *conditions de travail dans les pays adhérents et candidats*, le temps de travail est plus long dans les PAC et ces pays comptent moins de travailleurs dans les secteurs liés aux services que les Etats membres actuels de l'UE. Les travailleurs y sont davantage exposés à différents risques physiques tels que les substances dangereuses, les émissions de gaz toxiques et le bruit.

"L'enquête fournit une première vue d'ensemble des conditions de travail dans les 13 pays adhérents et candidats et utilise la même méthodologie que celle des enquêtes européennes sur les conditions de travail menées par la Fondation en 1990, 1995 et 2000", déclarait **Willy Buschak**, directeur faisant fonction de la Fondation. "Les résultats fournissent une évaluation précise de la situation dans ces pays, à la veille de l'adhésion de dix d'entre eux en mai 2004."



Malgré la convergence de ces dernières années, le rapport *Conditions de travail dans les pays adhérents et candidats* conclut qu'il existe de considérables divergences entre les anciens et les nouveaux Etats membres de l'UE sur le plan de la structure des effectifs et des conditions de travail.

### Evaluer les conditions de vie et la qualité de vie en Europe

Avant l'élargissement, et en collaboration avec la Commission européenne, la Fondation fournira également des données et analyses d'ensemble sur les conditions de vie dans les pays adhérents et candidats. L'enquête sur les conditions de vie sera axée sur la qualité de vie et la satisfaction person-

nelle, l'exclusion sociale, les revenus, les privations et les difficultés financières, le travail et la qualité du travail, les soins de santé et l'accès aux services, les aspects familiaux, la fertilité et les tendances de migration. L'analyse des conditions de vie sera suivie de l'enquête de la Fondation sur la *Qualité de vie en Europe*. Celle-ci portera sur l'emploi, les ressources économiques, la vie de famille, la vie sociale, la santé et l'éducation. Autrement dit, elle évaluera la qualité de vie dans les 15 Etats membres et dans les 13 pays adhérents et candidats.

### Un niveau élevé de négociations collectives en Europe

Selon le dernier rapport annuel sur les relations sociales de l'Observatoire européen des relations industrielles (EIRO), la couverture des négociations collectives dans l'Union européenne est en moyenne près de quatre fois plus élevée qu'aux Etats-Unis et trois fois plus élevée qu'au Japon. "Il s'agit de la différence la plus marquée entre l'UE et ses deux concurrents", déclare Willy Buschak. "Le dernier rapport annuel *Industrial relations in the EU, Japan and USA* révèle qu'en moyenne, 67% des travailleurs de la nouvelle Union européenne élargie sont couverts par des négociations collectives, autrement dit par des conventions qui fixent – partiellement ou totalement – les salaires et les conditions de travail."

Cette couverture est moindre dans les nouveaux Etats membres que dans l'Europe des 15. Cependant, si l'on tient compte des différences entre les secteurs syndiqués et non syndiqués, les salaires et conditions de travail font bien plus l'objet de conventions collectives dans l'Europe des 25 qu'au Japon et aux Etats-Unis, ce qui reflète la différence de nature et de portée des réglementations sur l'emploi et du droit du travail entre les trois concurrents.

### Une feuille de route pour la paix sociale

Conjuguant dialogue social et concertation tripartite au modèle de prévoyance qui consiste à préparer des scénarios pour l'avenir, le projet dirigé par

## Résumé des principales conclusions de l'enquête sur les conditions de travail dans les pays adhérents et candidats

- Les heures de travail sont plus longues, les différences entre hommes et femmes sont moins marquées (le travail à temps partiel des femmes est peu répandu) et les horaires "atypiques" (comme le travail posté et de nuit) sont plus fréquents. Le travail à temps partiel est moins courant dans les PC (7%) que dans l'UE (17%).
- Les problèmes de santé d'origine professionnelle signalés par les travailleurs eux-mêmes sont plus nombreux dans les PC, en particulier les états de fatigue générale et les troubles musculo-squelettiques.
- Davantage de travailleurs estiment que leur travail met en danger leur santé et leur sécurité (PC 40%, UE 27%).
- L'organisation du travail est :
  - moins axée sur le client ;
  - moins décentralisée (les travailleurs ont moins de responsabilités et d'autonomie) ;
  - plus hiérarchisée.
- Le degré d'exposition à des facteurs physiques de risques (comme le bruit, les températures extrêmes, les gaz toxiques etc.) est plus élevé.
- Le travail est moins axé sur le client que dans l'UE et l'informatique occupe une place moins importante.
- Bien que différentes, les exigences professionnelles sont élevées et les travailleurs ont moins d'autonomie pour gérer leur travail. La solidarité entre collègues est cependant plus forte.
- La double charge de travail (travail rémunéré et tâches ménagères/soins aux proches non rémunérés) est mieux répartie entre les sexes, mais la parité est encore loin.
- Davantage de travailleurs de plus de 40 ans ont un emploi.
- Moins de travailleurs bénéficient de formations et le lieu de travail ne présente pas autant d'occasions d'apprentissage.

Remarque : Les conclusions ci-dessus reposent sur des moyennes et peuvent donc occulter des différences significatives, en particulier entre les pays. Il est donc possible que certaines d'entre elles ne reflètent pas précisément la situation spécifique d'un pays du groupe PAC. Il en va de même pour toute comparaison nationale entre les Etats membres de l'UE.

la Fondation, *Dialogue social et mécanismes de résolution de conflits dans les pays adhérents*, a donné lieu à des plans de développement nationaux décrivant dans les grandes lignes des systèmes de relations sociales efficaces dans les 10 pays candidats. Le projet, qui repose sur des études menées précédemment par la Fondation européenne sur le dialogue social et l'UEM dans les Etats membres actuels et futurs de l'Union européenne, s'achèvera le 31 mars 2004 par une conférence organisée à Ljubljana, en Slovénie.

"Les ateliers sur la résolution des conflits ont débouché sur un véritable dialogue entre les participants" déclare **Frank Pullicino**, directeur du Département Emploi et Relations sociales à Malte. "Chez nous, à Malte, ce projet permettra une généralisation accrue de la concertation tripartite, et donc des relations sociales sans heurts." ■

De plus amples informations sont disponibles sur le site <http://www.fr.eurofound.eu.int>.

